



28/02/2018

**Fédération Francophone
des Cercles d'Esime de Belgique**

**PROJET FFCEB :
VISION ET PLAN D'ACTION**

Table des matières

INTRODUCTION	3
I. LE ROLE DE LA FFCEB	3
II. LE CONTEXTE ACTUEL / ETAT DES LIEUX	3
III. SWOT DE LA FFCEB : FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES:	5
IV. SYNTHÈSE	6
V. LES AXES STRATEGIQUES :	6
A. LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DE L'ESCRIME	6
B. LA FORMATION DE CADRES ET D'ARBITRES	8
C. LA PROMOTION DE LA VISIBILITE DE L'ESCRIME FRANCOPHONE	9
D. ORGANISATION DE LA VIE SPORTIVE ET DEVELOPPEMENT DU HAUT NIVEAU :	8
E. L'ORGANISATION DE LA VIE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DE LA FFCEB	9
VI. L'ORGANISATION FEDERALE :	10
1. LE CA	10
2. LA DIRECTION TECHNIQUE ET LE STAFF SPORTIF	10
3. LE STAFF ADMINISTRATIF	10
4. LES COMMISSIONS	10
5. LES GROUPES DE TRAVAIL :	10
6. LES STATUTS ET LE RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR:	11
VII. ANNEXES	12
A. EVOLUTION NOMBRE AFFILIES A LA FFCEB	12

INTRODUCTION

Ce document est destiné à clarifier les objectifs et priorités de la Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique pour les années à venir, et de préciser les axes de travail prioritaires de celle-ci pour les années 2018, 2019 et 2020.

Il a vocation à s'intéresser à l'ensemble des aspects de la vie fédérale, aux petits comme aux vétérans, à l'escrime récréative comme à l'escrime de haut niveau, aux cadres et aux animateurs, etc... Les plans d'action spécifiques seront développés année par année par les équipes concernées, en combinant les éléments repris dans le Plan Programme qui se concentre sur le haut niveau avec des éléments s'adressant aux autres populations auxquelles s'adresse la FFCEB.

I. LE ROLE DE LA FFCEB

Le rôle de la FFCEB est d'organiser et développer l'escrime en Wallonie, à Bruxelles et en région germanophone. Elle a des activités propres, soutenues financièrement par l'ADEPS, destinées à développer le haut niveau, et à organiser la formation de cadres.

Au sein de la Fédération Royale des Cercles d'Escrime de Belgique, et en collaboration avec le Vlaamse Schermbond, elle gère les activités fédérales qui consistent à définir les règles d'organisation des championnats de Belgique, et les participations aux compétitions internationales où seule la fédération nationale est reconnue par les instances internationales.

Et elle a vocation à promouvoir l'escrime sous toutes ses formes, au travers d'actions propres ou via les clubs.

II. LE CONTEXTE ACTUEL / ETAT DES LIEUX

La FFCEB a été confrontée à des difficultés financières qui l'ont amené à réduire ses activités, et nous sommes aujourd'hui face aux constats suivants :

- Au niveau sportif :
 - Un groupe restreint de fleurettistes juniors bénéficie d'un projet cohérent avec plusieurs résultats significatifs. Ce projet et les moyens qui lui sont liés profitent à ce jour à un petit noyau (moins de 10 personnes). Un début d'ouverture est en cours de mise en place, avec la volonté d'étendre ces activités vers un public plus large.
 - Un projet est en cours de déploiement à l'épée pour les juniors et les seniors, avec une extension vers les cadets. Ceci inclus des entraînements fédéraux à Jambes et décentralisés, la mise en place de stages, de formations, et de façon générale d'opportunités

d'acquérir de l'expérience et des compétences nouvelles. Là aussi nous avons quelques résultats significatifs ces derniers mois.

- Un projet sabre est en cours de mise en route, moins riche que ceux du fleuret et de l'épée, avec une volonté de montée en puissance progressive.
 - Des « rencontres jeunes » s'adressant aux catégories U12-U14 (pupilles-minimes) permettent aux participants de découvrir autre chose que ce qu'il y a dans leurs clubs, et contribuent à amener un décloisonnement.
 - Il n'existe pas de projet fédéral structurel pour les catégories en dessous de cadet.
- Au niveau formation cadres :
 - Il n'existe plus de formations organisées par la FFCEB depuis plusieurs années.
 - Un projet global a été conçu pour les niveaux initiateur et éducateur.
 - Ce projet sera déployé aux 1^{er} et 2nd semestres 2018.
 - Un projet de formation de cadres spécialisés est par contre prêt et en voie de déploiement pour l'handi escrime.
 - Arbitrage :
 - Les retours du terrain signalent une grande difficulté à mobiliser des arbitres au fleuret et au sabre pour les compétitions en Belgique.
 - A l'international nous devons très fréquemment faire appel à des arbitres étrangers.
 - Au niveau de la pratique de l'escrime :
 - Nous constatons une baisse du nombre de licenciés dont les causes sont probablement multiples. Elle est soit liée à des clubs qui ne jouent pas le jeu de la FFCEB et ne licencient pas leurs membres, quelle qu'en soit la raison. Soit c'est le reflet d'une baisse générale de la pratique.
 - Il y a une baisse de la participation aux compétitions senior.
 - Il n'y a pas de compétitions juniors.
 - Les compétitions jeunes (minimes et en dessus) attirent par contre du monde.
 - De nombreuses voix soulignent un problème de calendrier.
 - Nous ne disposons pas de suffisamment de données factuelles à ce stade pour alimenter le débat sur l'évolution du nombre de pratiquants.
 - Au niveau « vie des clubs » :
 - Un déficit en cadres expérimentés est fréquemment mis en avant.
 - L'animation des clubs (les bureaux, conseils d'administration etc...) pose parfois problème : pas de relève, pas de temps, difficulté à mobiliser, difficulté à gérer la communication interne et externe...
 - Certains clubs sont confrontés à des difficultés pour disposer de locaux de qualité à des tarifs abordables.
 - Des clubs mettent en avant des difficultés financières.
 - Enfin le soutien des autorités locales est très variable, et de façon générale considéré comme insuffisant.

- Au niveau financier, pour la FFCEB :
 - Les frais de la fédération pour le haut niveau (fleuret et épée) ainsi que pour le fonctionnement sont couverts par les subventions.
 - La fédération souffre toujours d'un manque de trésorerie lié au décalage entre l'appel de fonds et les délais de mise à disposition des liquidités par l'ADEPS, même si la situation s'améliore progressivement.
 - La fédération ne dispose pas de moyens pour le moment pour développer des actions propres non soutenues par l'ADEPS.
 - La FFCEB a besoin de moyens financiers supplémentaires.

III. SWOT DE LA FFCEB : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces:

Forces:

- *Des bénévoles motivés et impliqués.*
- *Une tendance positive amorcée, nouveau recrutement.*
- *Le soutien financier de l'ADEPS pour la compétition internationale.*

Faiblesses

- *Trop grande dépendance à l'égard du bénévolat.*
- *Trésorerie insuffisante.*
- *Moyens financiers propres insuffisants.*
- *Certains cadres sportifs en clubs peu sensibilisés aux problématiques autres que techniques.*
- *Les CA des clubs membres disposent de peu d'outils et de compétences en gestion et animation.*
- *Pas de compétitions de renom international dans son giron.*
- *Un lien très faible FFCEB-tireurs.*

Opportunités

- *Professionnalisation de la façon de travailler sur les plans sportif et administratif.*
- *Mise en place d'une formation cadre.*
- *Mise en place de recyclages pour les cadres.*
- *Renforcement de la collaboration avec le VSB en particulier dans les domaines suivants :*
 - *Formation d'athlètes / organisation de stages.*
 - *Formation de cadres et d'arbitres.*
 - *Communication.*
 - *Actions sur le terrain, type plan écussons.*
- *Mise en place de collaborations avec les autres institutions du monde de l'escrime : ARAB, Vétérans, ...*

Menaces:

- *Diminution des moyens accordés par l'ADEPS.*

- *Vieillessement du corps encadrant.*
- *Diminution du nombre de licenciés.*
- *Valeur ajoutée de la FFCEB insuffisante pour les clubs*

IV. SYNTHÈSE

Les difficultés rencontrées par la fédération et par les clubs met en évidence l'importance de définir des axes de travail, dont le haut niveau qui est couvert par le plan programme. Ceux-ci sont au nombre de 5 :

- Le développement de la pratique de l'escrime.
- La formation, de cadres et d'arbitres.
- L'organisation de la vie sportive et le développement du haut niveau.
- La promotion de la visibilité de l'escrime francophone.
- L'organisation de la vie administrative et financière.

Nous développons ces 5 axes ci-dessous.

V. LES AXES STRATEGIQUES :

A. LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DE L'ESCRIME

Pour les clubs, le développement de la pratique de l'escrime et l'augmentation du nombre de licenciés sont un passage obligé pour disposer de moyens qui leur permettent d'investir dans du matériel, dans de la communication, et dans des projets. Et surtout, des moyens financiers permettent d'attirer et de retenir des moniteurs de qualité qui s'investissent dans l'escrime.

L'augmentation du nombre de pratiquants est également nécessaire pour bénéficier d'un meilleur traitement de la part des autorités locales et de l'ensemble des partenaires des clubs au niveau local et national : plus de pratiquants = un soutien plus important des communes ; une plus grande viabilité des distributeurs/ vendeurs nationaux/locaux de matériel ; une plus grande facilité à accéder à des infrastructures etc...

Pour la FFCEB, cette augmentation est stratégique. Elle contribue à augmenter ses moyens financiers, et permet d'envisager des projets nouveaux qui ne sont pas financés par l'ADEPS, par exemple à destination des plus jeunes.

Avec les moyens d'aujourd'hui, et l'approche actuelle, nous aurons les résultats d'aujourd'hui.

Cet axe de travail s'appuiera sur les plans d'actions spécifiques suivants :

- Fourniture d'outils d'aide à la gestion aux clubs :
 - Organisation d'ateliers sur la gestion financière et les possibilités d'améliorer le fonctionnement au quotidien.

- Recherche d'outils d'aide à la gestion administrative des clubs (gestion comptable, des membres, de la communication vers les membres etc..).
 - Version améliorée d'iClub permettant une gestion facilitée des licences et de la communication interne des clubs.
 - Mise en place d'un nouveau site fédéral au 1^{er} semestre 2018. Celui-ci sera enrichi progressivement par la suite avec des ressources (bibliothèques, outils, plans de gestion de séances d'entraînement etc...) accessibles aux clubs et aux tireurs.
- Augmentation du nombre de pratiquants en dehors des clubs (écoles en particulier) et de licenciés dans les clubs avec emphase sur la rétention :
 - Développement des collaborations/ jumelages : - écoles – clubs, - administrations communales – clubs, universités/ hautes écoles – clubs (cours, stages).
 - Rendre l'escrime plus accessible : renforcement de l'approche ludique de l'apprentissage, faire le lien avec d'autres pratiques (sabre laser, escrime médiévale etc..).
 - Déploiement du projet écussons destiné à « encadrer » l'apprentissage des plus jeunes, et « d'accompagner » leur évolution dans le cadre d'un référentiel partagé entre clubs.
 - Nous constatons un turn over important, avec la perte de nombreux tireurs chaque année ; et proposons donc de travailler sur la rétention, au travers d'une synthèse et d'un partage des connaissances en termes de rétention de tireurs (analyse des cas similaires dans d'autres pays ou disciplines et partage des solutions, ...).
 - Rendre l'escrime plus accessible pour les accompagnateurs non pratiquants (sensibilisation des parents, et sensibilisation des clubs quant à l'importance du rôle de ces accompagnateurs).
 - Renforcement des projets types « rencontres des jeunes » qui motivent, rapprochent, permettent de partager.
- Augmentation des moyens des clubs :
 - Aide au développement de menus d'activités autres, type team building, anniversaires, initiations,...
 - Un modèle standard de dossier de sponsoring.
 - Autres activités : escrime médiévale, escrime laser etc...

B. LA FORMATION DE CADRES ET D'ARBITRES

Formation initiale :

- Création profil fédéral « animateur » (S1 2018) accessible à partir de 16 ans, destiné aux personnes qui s'impliquent dans l'encadrement et l'animation de leurs clubs, sans être encore prêts à se lancer dans une formation à grande échelle.
- Mise en route de la formation initiateur ADEPS (S1 2018).
- Mise en route de la formation éducateur ADEPS (S2 2018).
- Lancement de la formation entraîneur ADEPS (S1 2020).
- Formation arbitres avec une progressivité (comme les cadres).
- Mise en place d'un suivi qualité de la formation cadres.

Formation continue, recyclage :

- Organisation d'ateliers à destination des cadres/moniteurs, 1 fois par semestre sur des thématiques spécifiques à définir.
- Partage d'expérience entre moniteurs, éventuellement dans certains cas avec des maîtres, encadrants de clubs étrangers.
- Formation continue pour les arbitres.

C. ORGANISATION DE LA VIE SPORTIVE ET DEVELOPPEMENT DU HAUT NIVEAU :

Nous n'évoquons ici que les principaux points d'attention, les activités sont détaillées dans le plan programme.

- Fleuret :
 - Renforcement des activités du collectif junior. Evaluation opportunités d'entraînements décentralisés et de stages supplémentaires.
 - Evolution des formations vers les aspects plus tactiques et stratégiques.
 - Elargissement de l'accès à ces entraînements.
- Epée :
 - Poursuite des activités en cours pour les juniors-cadets et seniors. Renforcement des stages.
 - Développement de formations tactiques et stratégiques.
- Sabre :
 - Mise en place de stages fédéraux.
 - Mise en place d'entraînements fédéraux.
- Toutes armes :
 - Renforcement du projet « rassemblement jeunes » à destination des U14 et U12.
 - Revoir le calendrier des compétitions, par armes et catégories d'âges (en coordination avec le VSB).

- Développer un guide des bonnes pratiques pour la gestion des compétitions.
- Analyser la problématique de la participation aux compétitions, de façon à rendre les compétitions plus intéressantes et leur permettre d'attirer plus de monde.
- Etude de la possibilité d'impliquer la FFCEB dans la détection et la formation des talents avant la catégorie cadets.
- Réflexion sur la gestion des statuts et la difficulté des scolaires à aller à l'étranger chercher les résultats dont ils ont besoin pour bénéficier des statuts.

D. LA PROMOTION DE LA VISIBILITE DE L'ESCRIME FRANCOPHONE

- Communication interne vers les clubs de la FFCEB et les tireurs :
 - Mise en place d'un nouveau site web enrichi et vivant, qui servira de support pour les initiatives en terme de communication et qui contribuera à améliorer la visibilité de la FFCEB. Il sera en ligne au 2nd trimestre 2018 et s'enrichira progressivement. Nous devons encore trouver des solutions pour faire en sorte qu'il soit actualisé en permanence, et mette à disposition en temps réel toutes les informations utiles pour les clubs et les tireurs.
 - Formalisation de règles internes pour la communication (que communiquer, avec quel genre de commentaires, sur quel support, qu'est-ce qui relève de la FFCEB et qu'est-ce qui relève des clubs ...).
 - Renforcement de l'activité FB générale (page fédérale) et spécifiques (approche thématique e.g. Team Epée Belgium, Team Fleuret Belgium, ...).
 - Feuilles de route.
 - Mise en place d'un système amélioré de gestion des résultats ainsi que des classements.
 - Actualisation de l'identité visuelle de la FFCEB.
- Vis à vis du grand public et de la presse :
 - Prise en compte des « non tireurs » (parents, curieux, pouvoirs publics, candidats tireurs ...) dans la conception du nouveau site web.
 - Soutien aux clubs qui souhaitent s'impliquer dans une communication au niveau local que nous encourageons fortement à développer.
- Communication institutionnelle (pouvoirs subsidiant et administration) :
Partage de nos priorités et réalisations de façon régulière avec les principaux acteurs (ADEPS, Communes, administration).

E. L'ORGANISATION DE LA VIE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DE LA FFCEB

- Mise en place d'outils de suivi budgétaire permettant de connaître la situation comptable et de trésorerie en temps réel.
- Simplification et fiabilisation des procédures administratives.
- Amélioration de la gestion des licences (New iClub).

- Mise en place d'une gestion stricte des notes de frais.

VI. L'ORGANISATION FEDERALE :

1. Le CA

Il définit les orientations stratégiques et contrôle l'action du staff. Il rend compte à l'assemblée générale.

2. La direction technique et le staff sportif

Le rôle de la direction technique est de développer et proposer des plans d'action, et de le mettre en place dans le cadre des moyens qui sont mis à sa disposition et de la stratégie définie par le CA. Le staff technique peut faire appel à des ressources externes pour organiser des stages, accompagner des tireurs en déplacement, des formations etc....

La direction technique est en charge des statuts ADEPS et des sélections pour les compétitions internationales. Elle définit les règles de sélection et les gère en collaboration avec les collègues du VSB.

La direction technique est en charge du programme de formation qui aura été proposé et approuvé par l'ADEPS.

Elle est l'interlocuteur des clubs pour les questions relevant de la gestion sportive.

3. Le staff administratif

Le staff administratif gère toutes les demandes et tous les dossiers non sportifs de la FFCEB, et intervient en soutien à la direction sportive pour les tâches de gestion au quotidien.

4. Les commissions

Elles assistent la FFCEB (staff ou CA) dans l'exercice de ses missions. Il ne s'agit pas d'un organe de représentation des clubs. Elles assument une responsabilité dans la durée :

- La commission de communication
- La commission de discipline
- La commission d'arbitrage
- La commission «jeunesse »

5. Les groupes de travail :

Des groupes de travail ad hoc seront constitués au cas par cas pour étudier un dossier ou examiner une situation, soumettent leurs conclusions et recommandations au CA, comme par exemple pour la réflexion sur l'organisation des compétitions, le déploiement du plan écussons fédéraux, la remise à plat des règlements ...

Certains groupes de travail pourraient être conjoints avec le VSB.

6. Les statuts et le règlement d'ordre intérieur:

Nos statuts et le règlement d'ordre intérieur, selon le sujet, doivent être actualisés pour se mettre en conformité avec l'évolution du contexte fédéral. Par exemple la question de la double licence (FFCEB – VSB) aujourd'hui possible, ou le processus à suivre après l'élection du CA depuis que le président n'est plus élu par l'AG.

D'autre part une évolution est nécessaire pour augmenter et améliorer les contacts clubs - FFCEB. L'assemblée générale annuelle, unique occasion actuellement de rencontres FFCEB – club, n'est pas un lieu propices aux échanges : le temps disponible, la préparation des débats avec des éléments factuels, les personnes présentes.

VII. ANNEXES

A. EVOLUTION NOMBRE AFFILIES A LA FFCEB

club	Fin saison 2015- 2016	fin saison 2015- 2016	9/11/17	20/02/18	16-17 v/s 15-16	20-2-18 v/s 16-17
3 armes	92	92	40	80	0	-12
Ame	29	20	12	17	-9	-3
Arlon	98	83	26	70	-15	-13
bastogne	28	26	6	20	-2	-6
Bessemans	61	41	27	27	-20	-14
beuf	26	13	0	3	-13	-10
bfc	65	66	47	66	1	0
bouclier	3	3	3	3	0	0
Braine	81	73	37	53	-8	-20
ceeb	56	14	13	34	-42	20
Charlemagne	117	109	103	117	-8	8
Charleroi	82	77	70	70	-5	-7
Creb	62	9	13	13	-53	4
dague la p	65	64	47	56	-1	-8
Damocles	79	96	63	73	17	-23
Detaille	35	23	0	17	-12	-6
Embourg	59	36	22	36	-23	0
Eupen	34	32	27	28	-2	-4
gaumais	40	43	39	40	3	-3
Gd Harmonie	79	79	68	84	0	5
grez des a	14	2	1	2	-12	0
Huy	61	66	56	60	5	-6
jurbise	21	11	4	15	-10	4
la hestre	42	49	37	52	7	3
leb	25	22	0	15	-3	-7
Libramont	0	5	6	6	5	1
licorne	64	53	40	46	-11	-7
Maison e	153	167	114	166	14	-1
Namur	64	63	53	63	-1	0
Neufchateau	43	37	30	30	-6	-7
Sabre Noir	23	17	17	24	-6	7
Sauveniere	106	100	60	84	-6	-16
Tournai	25	32	19	22	7	-10
Verviers	8	0	0		-8	0
Woluwe	89	82	73	76	-7	-6
TOTAL	1929	1705	1173	1568	-224	-137
					-10 080 €	-6 165 €